



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUBE

PRÉFECTURE DE L'AUBE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
POLE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE  
ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

## DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSPORT PAR ROUTE DE DÉCHETS

**Joindre à cette déclaration un extrait du registre du commerce et des sociétés  
ou du répertoire des métiers, datant de moins de trois mois**

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

ARTEMISE SARL

Adresse, téléphone, télécopie :

17AE des JONCS 10160 Villaines  
03 25 45 41 75

N° SIRET : 53 866 092 0006

Nature des déchets pris en charge :

déchets dangereux

déchets non dangereux

Nombre de camions affectés au transport de déchets : 2

Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom : BLANQUART Luc

Téléphone : 03 25 45 41 75

Télécopie :

Je m'engage à :

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la loi du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

- procéder à la reprise et à l'élimination des déchets transportés par mes soins et que, le cas échéant, j'abandonnerais, déverserais ou orienterais vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets ;

- informer sans délai, en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets, le préfet de département territorialement compétent.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant : Cécile Clerget Directrice

à Vulaines

le 27/01/2020

(cachet, signature)

S.A.S. ARTEMISE  
1 ZAE des Juncs - 10160 VULAINES  
Tél : 03 25 45 41 75 - Fax : 03 25 45 81 58  
N° II : FR 07 533 884 492 - APE 3812Z  
RCS de Troyes : 2011 B 301

